



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cité Scolaire Saint Exupéry  
Lyon**

# LA CLASSE DE PREMIÈRE

# ENSEIGNEMENTS COMMUNS

- Les élèves de la voie générale suivent des **enseignements communs** :

Enseignements communs	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	<b>16 h</b>	<b>15 h 30</b>

# ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement leur profil d'études grâce au choix des **enseignements de spécialité**.
  - En fin de seconde, les élèves ont choisi 3 enseignements de spécialité, pour 4 h hebdomadaires par spécialité.
  - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les **deux enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

# ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

- Des enseignements optionnels pour élargir sa culture ou compléter son profil :
  - Au lycée Saint-Exupéry, en première et en terminale les élèves de la voie générale peuvent choisir un enseignement optionnel parmi :
    - Langue vivante C
    - Langues et cultures de l'Antiquité (cumulable avec une autre option)
    - Mathématiques facultatives
  - En terminale, les élèves peuvent également ajouter un enseignement optionnel pour élargir leurs possibilités d'études supérieures :
    - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
    - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
    - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

# EN STMG ET S2TMD

## ■ Enseignements communs :

- Français (en première) : 3h
- Philosophie (en terminale) : 2h
- Histoire Géographie : 1h30
- Langues vivantes (A et B) + enseignement technologique en langue vivante (ETLV) : 4h de langues vivantes (dont 1h d'ETLV)
- Education physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h sur l'année
- Accompagnement au choix de l'orientation : 54h à titre indicatif sur l'année

## ■ Enseignements de spécialité :

- 3 enseignements de spécialité en première
- 2 enseignements de spécialité en terminale
- Les enseignements de spécialité sont déterminés par la série

# LA PRISE EN COMPTE DU CONTRÔLE CONTINU

Les 40% de la note du baccalauréat évalués en contrôle continu concernent les enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales. Ils sont calculés à partir des résultats obtenus en classe pendant les deux années du cycle terminal dans les enseignements suivants :

- Dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première (coefficient 8)
- En histoire-géographie, en enseignement scientifique dans la voie générale / en mathématiques dans la voie technologique, en langue vivante A et en langue vivante B (dans chaque enseignement, coefficient 3 pour la classe de première et coefficient 3 pour la classe de terminale, soit un coefficient 6 sur le cycle terminal)
- En éducation physique et sportive, évaluée en contrôle en cours de formation (CCF) (coefficient 6 sur le cycle terminal)
- En enseignement moral et civique (coefficient 1 pour la classe de première et coefficient 1 pour la classe de terminale, soit un coefficient 2 sur le cycle terminal)
- Dans la voie technologique, la moyenne annuelle des résultats en ETLV est intégrée au calcul de la moyenne annuelle dans la langue vivante concernée

# LA PRISE EN COMPTE DU CONTRÔLE CONTINU

- En début d'année scolaire, le projet d'évaluation, élaboré dans chaque lycée par l'équipe pédagogique, fixe des principes communs à l'évaluation des élèves et les modalités d'évaluation des élèves dans les différents enseignements de première et de terminale:
  - Chaque professeur exerce la prérogative de l'attribution des notes aux élèves dont il ou elle a la charge.
  - Chaque professeur veille à informer les élèves de manière explicite dans le cahier de texte et suffisamment à l'avance des évaluations à venir.
  - Chaque professeur prévoit les éventuels aménagements d'épreuves dans le cadre des PPS, des PAI et des PAP et en donne alors communication aux familles pour information avant les évaluations.
  - Chaque professeur peut apporter des éléments d'information sur la constitution d'une note. En revanche, la contestation de la note elle-même ne sera pas prise en considération.
  - Les absences sont à régulariser au plus vite, un rattrapage peut être organisé.
  - Une moyenne est significative quand elle représente 60% de toutes les notes de la période.
- A chaque fin de trimestre ou de semestre des classes de première et de terminale, le conseil de classe valide les notes de l'élève.
- Si l'élève n'a pas de moyenne significative, il est convoqué à une épreuve de remplacement en fin d'année scolaire.

# LA PRISE EN COMPTE DU CONTRÔLE CONTINU

- L'attribution des notes pour le baccalauréat :
  - En fin de première et de terminale, **la commission académique d'harmonisation peut baisser ou augmenter les notes dans les enseignements évalués par le contrôle continu.** Elle transmet les notes harmonisées au jury académique du baccalauréat.
  - En fin de terminale, **le jury du baccalauréat fixe la note finale de chaque candidat et valide l'obtention du baccalauréat.**

# CALCUL DE LA NOTE DU BAC

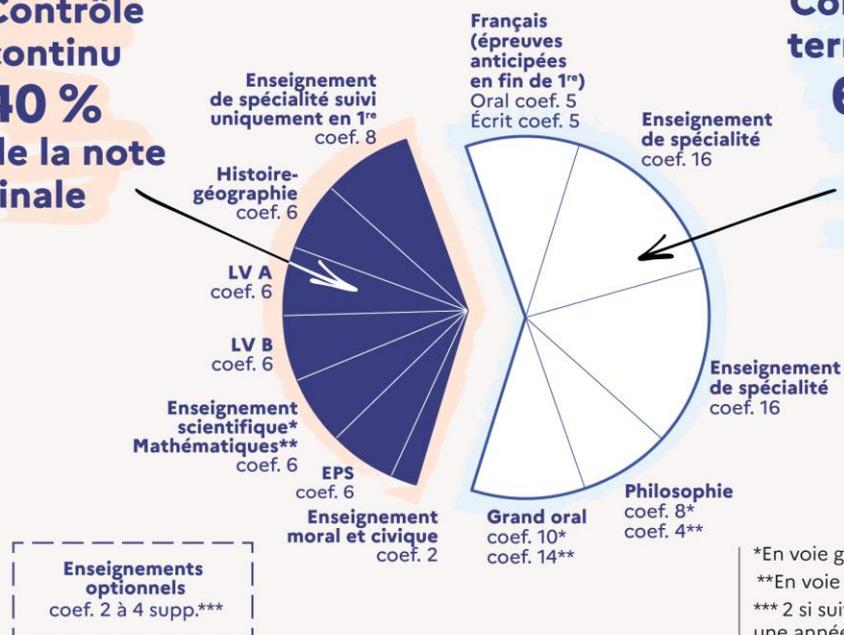
## BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

### Répartition de la note finale



**Contrôle continu**  
**40 %**  
de la note finale

**Contrôle terminal**  
**60 %**  
de la note finale



Enseignements optionnels  
coef. 2 à 4 sup.\*\*\*

\*En voie générale  
\*\*En voie technologique  
\*\*\* 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1<sup>er</sup> et terminale

MENJS - Octobre 2021



# FOCUS SUR : LES ÉPREUVES ANTICIPÉES DE FRANÇAIS

- Seule épreuve terminale en classe de première

## Epreuve écrite

4 heures, coefficient 5

### Voie générale

Un commentaire  
**OU**  
Une dissertation

**/20**

### Voie technologique

Un commentaire  
**OU**  
Une contraction de texte  
Suivie d'un essai

**/20**

# FOCUS SUR : LES ÉPREUVES ANTICIPÉES DE FRANÇAIS

## Epreuve orale

En voie générale et en voie technologique :

30 minutes de préparation

puis 20 minutes d'exposé

Coefficient 5

### 1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve :

Exposé sur un des textes du descriptif

**/12**  
**12 minutes**

### 2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve :

- Présentation d'une œuvre choisie par le candidat parmi celles qui ont été étudiées en classe
- Entretien avec l'examineur

**/8**  
**8 minutes**

# PRÉPARER LA TERMINALE, ET LE POST-BAC

# CHOIX DE LA SPÉCIALITÉ À ABANDONNER

- ne pas précipiter son choix
- demander conseil aux professeurs de spécialité : une rencontre est prévue début 2023
- Sondage en fin de semestre
- S'assurer de la concordance avec le projet parcoursup. (site accessible dès décembre même pour les premières pour prendre connaissance des attendus)

**ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION:**

**CYCLE DE CONFÉRENCES DU SUPÉRIEUR  
AU LYCÉE SAINT-EXUPÉRY**

**RENCONTRE AVEC D'ANCIENS ÉLÈVES**

REUSSIR  
AU LYCÉE

